

## C'est une tromperie quand...

Tout est pensé pour faire croire à l'acheteur qu'il va acquérir un produit local de qualité. Les bouteilles font « Provence »: cigales sur l'étiquette, petit bout de tissu provençal sur le bouchon en plastique, adresse commerciale mentionnée en gros caractères qui laisse sous-entendre que l'huile en question a été produite juste à côté ou presque. Et puis écrit en vraiment tout petit la mention obligatoire « Origine communauté européenne ».

C'est la preuve que l'huile, non seulement n'est pas produite localement, mais est carrément importée. La plupart du temps d'Espagne.

Si d'aventure, parce que vous vous êtes muni d'une loupe pour faire votre marché, vous découvrirez la mention « Origine CE » sur la bouteille et que vous demandez ce que cela signifie, vous reconnaîtrez le vendeur malhonnête à ses explications erronées, souvent délivrées « avé l'assent ». Au choix : « C'est obligatoire pour pouvoir exporter notre huile. » « C'est la législation pour tous les producteurs de la CE. » « Que l'huile vienne du Var ou de Nyons, on doit mentionner "origine CE" sur la bouteille. » « C'est notre récolte familiale mais nous sommes obligés de mentionner "origine CE" ». Etc.. Vous aurez peut-être aussi droit en prime à un petit couplet

sur les technocrates de Bruxelles et leur satanée manie de tout réglementer...

Les enquêtes menées par l'AFIDOL sur le terrain sont, hélas, sans appel. Plus les stands sont grands et beaux (si on aime le genre outrageusement provençal), plus les risques d'y acheter une huile d'importation déguisée en produit local sont élevés. Mieux vaut se méfier.



**Dur de lire la provenance espagnole de l'huile, vendue comme Provençale**

(Photo DR/Rina UZAN)